Diabète et métiers interdits : 39 parlementaires s’engagent aux côtés de la Fédération

Depuis des années, la Fédération Française des Diabétiques dénonce les interdictions professionnelles injustifiées qui continuent de frapper des personnes vivant avec un diabète. Aujourd’hui, elle est rejointe par 39 parlementaires dans une tribune commune appelant à faire respecter la loi et les droits fondamentaux.

Dans certains métiers, le simple fait de vivre avec un diabète suffit encore à être écarté, sans évaluation individuelle, sans prise en compte des capacités réelles de la personne. Pourtant, la loi impose une évaluation médicale au cas par cas.

Cette injustice, la Fédération la combat depuis longtemps. Elle interpelle les ministères, mobilise les institutions, fait remonter les témoignages et demande que cessent ces pratiques discriminatoires.

Aujourd’hui, un cap important est franchi : 39 parlementaires, de tous horizons politiques, signent aux côtés du député Christophe Marion une tribune co-écrite avec la Fédération. Ensemble, ils réclament l’application pleine et entière de la loi, pour que plus aucune personne ne soit empêchée de poursuivre un projet professionnel à cause de son diabète.

Cette mobilisation politique marque une avancée significative dans le combat pour l’égalité professionnelle. À lire ici : Tribune - 39 députés s’engagent contre les métiers interdits aux personnes vivant avec un diabète.

Crédit photo : ©AzeemudDeen